

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°171 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 15 au 21 juillet 2019



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 21 juillet 2019, au moins 534 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME</i>	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	5
<i>I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES POLICIERS ET DES IMBONERAKURE</i>	5
<i>I.1.2.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET /OU PORTEES DISPARUES</i>	6
<i>I.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES AGENTS DU SNR</i>	7
<i>I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS</i>	8
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i>	9
<i>III. CONCLUSION</i>	13

SIGLES ET ABREVIATIONS

- CDS** : *Centre de Santé*
- CNDD-FDD** : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*
- CNL** : *Congrès National pour la Liberté*
- EAC** : *East African Community*
- ECOFO** : *Ecole Fondamentale*
- FNL** : *Front National de Libération*
- IRC** : *International Rescue Committee*
- MSD** : *Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie*
- OBR** : *Office Burundais des Recettes*
- PJ** : *Police Judiciaire*
- PSG** : *Protection, Sécurité et Gardiennage*
- SNR** : *Service National de Renseignement*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 8 personnes tuées dont 2 retrouvées cadavres, 3 enlevées, 6 torturées et 32 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes identifiées, figurent 16 mineurs arrêtés.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tueries, d'enlèvement, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES POLICIERS ET DES IMBONERAKURE

Une personne tuée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 18 juillet 2019, vers 23 heures, à la 6^{ème} transversale du quartier Ragaza, commune Gihanga, province Bubanza, un prénommé Samson a été tué et un prénommé Lambert a été blessé par des Imbonerakure en patrouille. Selon des sources sur place, accusées d'être des voleurs, ces victimes ont été appréhendées par des membres du comité mixte de sécurité puis conduites tout près du marché Gihanga. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été tabassées à l'aide des gourdins par ces jeunes Imbonerakure et une des victimes a succombé à ses blessures.

Deux personnes tuées en commune Gahombo, province Kayanza

En date du 19 juillet 2019, dans la nuit, sur la colline Kivoga, commune Gahombo, province Kayanza, Jérémie, chauffeur d'une voiture de type probox et Bujana, tous résidant au chef-lieu de la commune et province Kayanza ont été fusillés par des policiers. Selon des sources sur place, ils étaient accusés d'avoir volé des vaches sur la colline Mikoni de la même commune bien qu'il n'y ait pas eu de vol de vache sur cette colline. Selon les mêmes sources, ce véhicule a été gardé à la position de police en commune Gahombo.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Une personne tuée en commune Gihanga, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 juillet 2019 indique que dans la nuit du 12 juillet 2019, vers 23 heures, sur la colline village V, commune Gihanga, province Bubanza, Vincent Ndereyimana, membre du parti CNL a été assassiné par des gens non identifiés armés de fusils. Selon des sources sur place, ces malfaiteurs ont défoncé la porte et se sont introduits dans la maison de la victime et ont tiré sur elle et elle est morte sur le champ. Selon les mêmes sources, après les faits, deux suspects ont été arrêtés par la police et ont été détenus au cachot de poste de police de Gihanga.

Deux personnes tuées en commune Gisagara, province Cankuzo

En date du 19 juillet 2019, vers 1 heure du matin, sur la sous-colline Muka, colline Bumba, zone Camazi, commune Gisagara, province Cankuzo, Moïse et Isaac, deux frères, commerçants et originaires de Rusengo, commune et province Ruyigi, ont été assassinés par des hommes non identifiés armés de fusils. Selon des sources sur place, ce groupe armé a laissé des tracts laissant entendre qu'ils restent dans les parages, que ceux qui ne veulent pas participer aux contributions, retiennent leurs langues.

Un corps sans vie retrouvé en commune Bukinanyana, province Cibitoke

En date du 21 juillet 2019, vers le soir, sur la colline Nderama, zone Bumba, commune Bukinanyana, province Cibitoke, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime présentait des signes montrant qu'elle avait été poignardée.

Un corps sans vie retrouvé en province Ruyigi

En date du 18 juillet 2019, dans une propriété appartenant à l'évêché de Ruyigi, au quartier Sanzu III, un corps sans vie non identifié en décomposition a été retrouvé par la police de la protection civile. Selon des sources sur place, ce corps qui était en sous vêtement et de sexe masculin, a été immédiatement enterré par cette police.

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET /OU PORTEES DISPARUES

Une personne enlevée en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 19 juillet 2019, au chef-lieu de la commune Buganda, province Cibitoke, Claude Kubwimana résidant au chef-lieu de cette commune a été enlevé par des éléments de la garde de Vénant Miburo, responsable du SNR à Cibitoke. Selon des sources sur place, la victime attendait un véhicule qui devait l'emmenner à Bujumbura et elle a été arrêtée puis embarquée à bord d'un véhicule immatriculé D3981A du chef du SNR en province Cibitoke et ce véhicule a pris la direction de Bujumbura.

Un ancien membre du parti FNL enlevé en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 juillet 2019 indique que depuis la date du 7 juillet 2019, vers le soir, Corneille Ndacayisaba, ancien membre du parti FNL, agent de la société de gardiennage PSG oeuvrant au bureau de l'IRC sis au quartier Kibogoye, commune et province Muyinga, originaire de la colline Nkoyoyo de la même commune, est porté disparu. Selon des sources sur place, la victime était à son poste d'attache lorsqu'elle a été appelée au téléphone puis s'est dirigée vers le parking des taxi-motos proche de son lieu de service. Selon les mêmes sources, ses collègues ont dit qu'ils n'ont trouvé que son vélo qu'il utilisait pour son déplacement. Selon les mêmes sources, Corneille avait refusé maintes fois les sollicitations des Imbonerakure d'adhérer au parti CNDD-FDD.

Un ancien membre du parti MSD enlevé en commune et province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 juillet 2019 indique que depuis le 30 juin 2019, vers 19 heures, Chanel Nkunzimana, étudiant à l'Université de Ngozi, résidant au quartier Kinyami de la ville Ngozi, ancien membre du parti MSD, originaire de la colline Gishubi, zone Ryarusera, commune et province Muramvya, est introuvable. Selon des sources sur place, depuis un mois, il venait de déménager le quartier Gisagara de la même ville. Selon les mêmes sources, il accompagnait deux visiteurs, camarades étudiants de l'Université Ngozi dont le prénom Pacifique qu'il a accompagné jusque chez lui au quartier Kinyami et après il a répondu à un appel téléphonique qui lui a fixé un rendez-vous. Les membres de sa famille n'ont plus eu de ses nouvelles depuis ce jour.

Une personne enlevée en commune Ruhororo, province Ngozi, puis réapparue en commune et province Ngozi.¹

En date du 10 juin 2019, vers midi, le surnommé Ruhenga, habitant du site des déplacés de Ruhororo, commune Ruhororo, province Ngozi, a été enlevé du cachot du commissariat communal de police à Ruhororo et a été conduit dans un lieu inconnu par Alexis Ndayikengurukiye alias Nkoroka, Chef du service de la Sécurité intérieure au SNR. Selon des sources sur place, Ruhenga avait été arrêté par des

¹ Eric Habiyambere alias Ruhenga, rapporté porté disparu dans le bulletin hebdomadaire n°166, a été retrouvé à la prison de Ngozi depuis la date du 20 juin.

Imbonerakure de la colline Kinyami de cette commune, dirigés par leur chef collinaire Théogène Habimana alias Binebagu accusé d'incitation à l'insurrection et d'avoir participé aux manifestations contre le 3^{ème} mandat en avril 2015. Selon les mêmes sources, Ruhenga venait de regagner son pays en provenance de la Tanzanie.

I.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES AGENTS DU SNR

Un membre du parti CNL torturé en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 20 juillet 2019, sur la colline Kagurutsi, commune Mugina, province Cibitoke, Sébastien Ndikumana, âgé de 28 ans, cultivateur et membre du parti CNL, a été tabassé par un Imbonerakure Méchack Bukuru. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir révolté la population de cette localité afin qu'elle ne donne pas les contributions forcées destinées à appuyer la campagne du parti CNDD-FDD en 2020.

Un membre du parti CNL torturé en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 21 juillet 2019, vers 19 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, le prénommé Djuma, âgé de 30 ans, membre du parti CNL, originaire de la colline Gitanga de la même zone, a été attaqué, battu à l'aide des bâtons et blessé au niveau du bras droit par Issa Nizigiymana et Kimana, tous Imbonerakure de la colline Buhiga. Selon des sources sur place, la victime venait des cérémonies d'ouverture d'une permanence du parti CNL à Buhiga et portait un uniforme de son parti quand elle a été attaquée par ces Imbonerakure. Ses collègues sont intervenus à son secours avant que la police intervienne. Après cet acte, les auteurs sont restés libres.

Un membre du parti CNL torturé en commune Rango, province Kayanza

En date du 20 juillet 2019, sur la colline Muzumure, commune Rango, province Kayanza, Clément Ndayambaje, représentant du parti CNL en zone Gaheta, a été tabassé par le chef communal des Imbonerakure, Aimable accompagné d'un nommé Ngeze. Selon des sources sur place, son bras a été cassé. Selon les mêmes sources, ils l'accusaient d'avoir trahi les membres du parti CNDD-FDD car auparavant il était un membre de ce parti. Il est allé se faire soigner au CDS de Gasenyi de cette même commune.

Deux membres du parti CNL torturés en commune et province Kirundo

En date du 16 juillet 2019, le soir, sur la colline Bugera, commune et province Kirundo, Déo Mpozeriniga et Alexis Nzobonimpa, tous membres du parti CNL ont été battus et blessés par des Imbonerakure de cette colline, munis de gourdins dirigés par le chef de cette colline, Jean Nikonabasanze. Selon des sources sur place, ces victimes sont tombées dans une embuscade de ces Imbonerakure lorsqu'elles rentraient.

Une personne torturée en commune et province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 juillet 2019 indique que du 10 au 12 juin 2019, au bureau provincial du SNR à Ngozi, commune et province Ngozi, E.H., a été tabassé par des agents du SNR sous la direction du responsable provincial du SNR à Ngozi, Jonas Nahimana. Selon des sources sur place, accusée de rébellion, la victime avait été enlevée au cachot du commissariat communal de

police à Ruhororo en date du 10 juin 2019 par des agents du SNR et conduit en direction de Bujumbura les yeux bandés, puis retourné vers Ngozi étant arrivé à Bugarama. Depuis ce jour, il a été tabassé avant d'être conduit au cachot de la PJ Ngozi en date du 12 juin 2019. A son arrivée à la prison, en date du 20 juin 2019, la victime ne pouvait plus se tenir debout et avait des traces des bâtons sur tout le corps.

I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune et province Gitega

En date du 18 juillet 2019, le matin, dans le quartier Yoba, commune et province Gitega, Claver Ruvugusi, représentant du parti CNL, Prosper Ntirabampa, professeur d'anglais au lycée communal de Bugendana, Placide Manirakiza, enseignant à Bukarasazi et Ezéchiel qui habitait chez Claver, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par des agents du SNR, de la police et des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces forces de l'ordre accompagnées des Imbonerakure ont d'abord encerclé le domicile de Claver Ruvugusi et y ont opéré une fouille perquisition sans rien trouver avant de l'arrêter. Ensuite, ils ont emmené Claver au commissariat provincial de police et lui ont intimé l'ordre d'appeler les 3 personnes membres du parti CNL, qui l'avaient accompagné à Bugendana le 16 juillet 2019 et ont été arrêtés avec lui. Selon les mêmes sources, ces victimes étaient accusées d'avoir organisé une attaque contre l'administrateur communal de Mutaho. Ces victimes ont été libérées le 19 juillet 2019, le soir. Pour rappel, en date du 17 juillet 2019, l'administrateur communal de Mutaho, Denis Niyomuhanyi a été attaqué par des inconnus quand il rentrait chez lui.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 20 juillet 2019, vers 21 heures, sur la colline, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, le prénommé François, enseignant de l'ECOFO Kigozi de la même commune, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers accompagnés par l'administrateur communal, Jeannette Ningabiye et conduit au cachot de la commune Gitaramuka. Selon des sources sur place, cet enseignant venait de déménager là où il habitait car cette maison venait d'être louée pour servir comme permanence communale du parti CNL.

Seize enfants arrêtés en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 juillet 2019 indique qu'en date du 12 juillet 2019, seize enfants pratiquant du commerce ambulancier dans les rues de la ville de Rumonge ont été arrêtés par des policiers et détenus au cachot du commissariat communal de police de Rumonge. Selon des sources sur place, ils ont été relâchés le même jour après avoir payé une rançon de 10 000 fbu chacun.

Huit bergers arrêtés en commune et province Rumonge

En date du 15 juillet 2019, sur la colline Busebwa, zone Gatete, commune et province Rumonge, 8 bergers avec 141 vaches en transhumance ont été arrêtés par Célestin Nitanga, administrateur de la commune Rumonge. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot du commissariat communal de Rumonge et l'administrateur a exigé aux patrons de ces bergers de payer une somme de 10 000 fbu par tête de bétail. Selon les mêmes sources, ces bergers et leurs vaches ont été libérés en date du 19 juillet 2019.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Burambi, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 juillet 2019 indique qu'en date du 13 juillet 2019, sur la colline Rwaniro, zone Murago, commune Burambi, province Rumonge, David Nahinkuye et Bosco Bayisabe, membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot communal de police à Burambi. Selon des sources sur place, les victimes étaient accusées d'avoir agressé des Imbonerakure et elles ont été transférées au cachot du commissariat provincial de police à Rumonge, en date du 17 juillet 2019. Selon les mêmes sources, ces victimes étaient amenées au bureau du SNR à Rumonge pour y être interrogées toute la journée et étaient retournées audit cachot.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 20 juillet 2019, sur la colline Borera, commune Kayogoro, province Makamba, Emile Mworoha, représentant du parti CNL en zone et commune Kayogoro, province Makamba a été arrêté par des Imbonerakure avant d'être conduit au cachot du commissariat communal de police dans cette même commune. Selon des sources sur place, cette victime a été arrêtée quand elle demandait la destination des frais que ces Imbonerakure étaient en train de collecter.

II. FAITS SECURITAIRES

Attaque armée en commune Mutaho, province Gitega

En date du 17 juillet 2019, vers 21 heures, au chef-lieu de la commune Mutaho, province de Gitega, Denis Niyomuhanyi, administrateur communal de Mutaho a été attaqué et blessé à l'œil gauche devant le portail de sa parcelle alors qu'il revenait d'un cabaret à bord de sa moto. Selon des sources sur place, des inconnus ont tiré des coups de feu d'un pistolet et une grenade a été lancée. Selon les mêmes sources, après cette attaque, cinq personnes membres du parti CNL dont Selemani, Longin, Emery et Bahati ont été arrêtées la même nuit par la police pour des raisons d'enquête et détenues au cachot de la police à Mutaho.

Une personne attaquée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 15 juillet 2019, vers 21 heures, au chef-lieu de la commune Buhiga, province Karuzi, le nommé Bigirimana, jeune homme du chef-lieu de la commune Buhiga, de la même province a été attaqué, battu et blessé au niveau de la joue et de la tête par quatre hommes non identifiés armés de gourdins. Selon des sources sur place, la victime rentrait à vélo quand elle a été attaquée et a été secourue par des passants. Selon les mêmes sources, la victime s'est fait soigner au CDS Buhiga.

Destruction méchante des champs appartenant aux membres du parti CNDD-FDD en province Kayanza

Dans la nuit du 19 au 20 juillet 2019, sur la colline Bubezi, commune et province Kayanza, 3 plantations de café dont celui de l'administrateur de la commune Kayanza ont été brûlés par des inconnus. Les auteurs et la cause de ces incidents n'ont pas été connus. Cela s'est également passé sur la colline Karinzi,

commune Gahombo, de la même province, un champ de bananeraies appartenant à Sylvestre, conseiller de l'administrateur communal et représentant communal du parti CNDD-FDD, a été détruit par des inconnus, vers le début du mois de juillet 2019.

Contributions forcées dans les provinces du pays

Dans toutes les provinces du pays, le parti CNDD-FDD a organisé des activités de collecte de contributions forcées. Ces activités ont été effectuées sur toutes les collines du pays par des Imbonerakure sous la supervision des secrétaires provinciaux de ce parti et cela a commencé à s'observer depuis le 19 juillet 2019.

En effet, du 19 au 20 juillet 2019, sur toutes les collines de la commune Rutegama, province Muramvya, des Imbonerakure supervisés par Daniel, adjoint du représentant provincial du parti CNDD-FDD dans la province de Muramvya, ont collecté des contributions pour les élections de 2020, de ménage en ménage, sans distinction d'appartenance politique. Selon des sources sur place, chaque fonctionnaire de l'Etat contribuait 10 000 fbu, un commerçant 3000 fbu et un cultivateur 1000 fbu. A chaque contributeur, une quittance portant le logo du parti CNDD-FDD lui était donnée pour attester les frais payés tandis que celui qui ne payait pas recevait une mise en garde.

En province Cankuzo, le secrétaire du parti CNDD-FDD, Ndugi Révérien, a demandé aux membres de son parti, le 15 juillet 2019 de faire des descentes sur leurs collines d'origine, le 20 juillet pour collecter des contributions aux élections de 2020. Ces membres du parti au pouvoir sont passés d'une maison à une autre sans distinction d'appartenance politique.

En date du 20 juillet 2019, à partir de 8 heures, dans la province Karuzi, sur toutes les collines de cette province, des chefs de collines et des responsables collinaires des Imbonerakure sous les ordres du Secrétaire provincial du parti CNDD-FDD, Stanislas Manirakiza, ont collecté par force des frais de contributions pour les élections de 2020 dans tous les ménages et dans des maisons de commerce. Chaque ménage et propriétaire de petite boutique devaient payer une somme de 1000 fbu tandis qu'au marché, chaque commerçant devait payer une somme de 10 000 fbu. Ceux qui ne pouvaient pas avoir cette somme devaient donner l'équivalent en haricots secs et les agents collectant ces contributions ont établi une autre liste de ceux qui n'ont pas pu donner ni la somme ni les vivres et ont été assimilés aux opposants (ibipinga).

En province Makamba, en date du 20 juillet 2019, des Imbonerakure accompagnés des chefs de collines ont procédé à la collecte des frais alloués à la préparation des élections au sein du parti CNDD-FDD sur toutes les collines de cette province de ménage en ménage.

Dans la province de Ruyigi, sur toutes les collines, cette collecte a été effectuée par des Imbonerakure sous la supervision du Secrétaire provincial du parti CNDD-FDD et passaient de ménage en ménage en expliquant que cet argent sera utilisé lors des campagnes de propagande du parti CNDD-FDD.

Signalons que le Président de la République avait suspendu les contributions obligatoires de ces élections en date du 1^{er} juillet 2019 lors de la célébration de l'indépendance du Burundi.

Détention des effets militaires par des membres du parti CNDD-FDD et de la milice Imbonerakure en provinces Bubanza, Bujumbura rural et Cibitoke

Des responsables des jeunes Imbonerakure et des membres du parti CNDD-FDD en province Bubanza, Bujumbura rural et Cibitoke se promènent avec des radios Talkie-Walkie de type motorola depuis le début du mois de juin 2019. A titre illustratif, en province Bubanza, en commune Gihanga, ces radios ont été données à Pasteur Hakizimana alias Ciza, responsable des jeunes Imbonerakure dans cette commune, Marc Ndayisenga démobilisé du mouvement armé FDD. En commune Mpanda, il s'agit de Murwanashaka, membre de la milice Imbonerakure sur la colline Gifurwe et Nkurunziza, membre de cette milice sur la colline Murengeza.

En commune Rugazi, ces radios ont été distribuées par le prénommé Epaphrose, fils de Semyampi, membre de la milice Imbonerakure sur la colline Ruyange.

En commune Bubanza, il s'agit du surnommé Ndaro, membre du parti CNDD-FDD et directeur de l'ECOFO Kigondeka, résidant sur la colline centre-ville Bubanza et Sophonie, membre de ce parti sur la sous-colline Gisovu, colline centre-ville Bubanza.

En province Bujumbura rural, ces radios ont été distribuées par Sylvestre Ndayizeye, responsable des Ligues du parti CNDD-FDD à savoir Ligue des femmes Abakenyerarugamba et Ligue des Jeunes Imbonerakure. Ainsi, ces radios ont été distribuées aux Imbonerakure ci-après : Dieudonné Nsabiyumva en commune Mubimbi, Longin Rwajekera en commune Isale, Jean Claude Havyarimana en zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, et à Innocent Nkuzimana en commune Kabezi.

En province Cibitoke, ces radios y ont aussi été distribuées notamment à un surnommé Kijombo, directeur du lycée communal Rugombo, au prénommé Thaddée, représentant provincial des jeunes Imbonerakure, Déo alias Démobe, Imbonerakure et le surnommé Kajagari, Imbonerakure de la commune Rugombo.

Quatre maisons brûlées en commune Ntega, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 juillet 2019 indique qu'en date du 14 juillet 2019, sur la sous-colline Ntwago, colline Murungurira, commune Ntega, province Kirundo, quatre maisons dont deux appartenant à Gérard Gahungu, Asmani Ntirandekura, tous membres du parti CNL et deux autres appartenant à Shabani Rwsa et le prénommé Nestor, chef collinaire des Imbonerakure, tous membres du parti CNDD-FDD, ont été détruites. Selon des sources sur place, à cette même date, vers 20 heures, une bagarre a commencé entre des Imbonerakure et des membres du parti CNL et deux maisons des membres du parti CNL ont été brûlées. Pour se venger, des membres du parti CNL ont eux aussi brûlé deux maisons appartenant aux membres du parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, des Imbonerakure dirigés par Jean Marie Mugumyankiko alias Sindyibigori avaient introduit un couvre-feu dans le but d'attaquer et d'arrêter des membres du parti CNL de la colline Murungurira. Seuls quatre membres du parti CNL, Gérard Gahungu, Asmani Ntirandekura, Anicet Niyonzima et Jean Paul Ndayiragije, accusés d'avoir aidé à brûler des maisons des membres du CNDD-FDD ont été arrêtés et détenus au cachot du poste de police de la commune Ntega, du 15 au 17 juillet 2019 avant d'être transférés au cachot du parquet de Kirundo.

Interdiction aux membres du parti CNL de tenir de réunions en commune Nyabitsinda, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 juillet 2019 indique qu'en date du 14 juillet 2019, des membres du parti CNL n'ont pas pu tenir une réunion sur la colline Nyabitsinda suite aux injonctions données par Marcelline Bukuru, l'Administrateur communal de Nyabitsinda. Selon des sources sur place, depuis le 8 juillet 2019, à chaque fois que le parti CNL demandait l'autorisation de tenir une réunion, elle refusait tant que les listes des membres des comités dudit parti ne lui sont pas encore transmises.

Interdiction aux membres du parti CNL de louer des maisons en commune Bwambarangwe, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 juillet 2019 indique qu'en commune Bwambarangwe, province Kirundo, des propriétaires des maisons ont été interdits de faire louer leurs maisons au parti CNL par un député de l'EAC, Jean Marie Mugirwa et l'administrateur communal de Bwambarangwe, Fébronie Niyindabiye. Selon des sources sur place, le message d'interdiction de ce député a été adressé à l'administrateur, Fébronie Niyindabiye qui l'a transmis aux commerçants propriétaires des maisons qui avaient déjà signé le contrat. Selon les mêmes sources, l'administrateur leur a annoncé qu'une fois le contrat n'est pas résilié leurs maisons seront incendiées ou confisquées par l'OBR. Deux propriétaires des maisons, M.N et F. ont remis l'argent aux membres du parti CNL de peur de ces messages respectivement en dates du 10 juin 2019 et du 3 juillet 2019. Notons que ce même député a téléphoné directement ces propriétaires pour le même message.

Une permanence communale du parti CNL attaquée en commune Murwi, province Cibitoke

En date du 20 juillet 2019, vers 16 heures, au chef-lieu de la commune Murwi, province Cibitoke, des Imbonerakure de la commune Murwi dont Edison et Firmin ont attaqué la permanence communale du parti CNL et effacé des écrits se trouvant sur cette maison. Selon des sources sur place, ces deux Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

Une permanence communale du parti CNL attaquée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 juillet 2019 indique que dans la nuit du 14 au 15 juillet 2019, en zone Minago, commune et province Rumonge, une permanence zonale en construction du parti CNL a été détruite par des gens non identifiés.

Interdiction des travaux de peinture de la permanence du parti CNL en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 juillet 2019 indique qu'en date du 12 juillet 2019, Yollande Ntihakose, chef de zone Kigwena, commune et province Rumonge a interdit des travaux de peindre la permanence du parti CNL dans cette zone. Selon des sources sur place, elle a dit aux peintres qu'ils doivent avoir la permission de l'administrateur communal.

III. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Des cas de tueries, d'enlèvement, de tortures et d'arrestations arbitraires ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

Des contributions forcées, des attaques armées et des destructions méchantes dirigées contre des membres des partis politiques surtout ceux du parti CNL ont été observées dans certaines provinces du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.